

# France Grandes Cultures souhaite un éco-régime accessible à tous les producteurs

© 14/04/2021 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

**Très critique à l'égard du projet de réforme de la Pac et des plans stratégiques nationaux qu'elle assimile à une « renationalisation », France Grandes Cultures, la branche céréalière de la Coordination rurale, fait ses propositions pour que tous les agriculteurs puissent bénéficier du système d'éco-régime.**



France  
Grandes  
Cultures  
réclame un  
système  
d'éco-  
régimes  
accessible  
à tous les  
agriculteurs  
sans  
exception.  
(©Pixabay)

**A** lors que les premiers arbitrages ministériels devraient être rendus prochainement concernant le **plan stratégique national**, **France Grandes Cultures**, la section spécialisée de la **Coordination rurale**, livre ses propositions pour le premier pilier de la Pac 2023.

À lire >> [Réforme de la Pac : Les orientations du plan stratégique national se précisent mais les lignes peuvent encore bouger](#)

« France Grandes Cultures s'oppose à la poursuite de la convergence qui, si elle devait tout de même arriver, devra être la plus faible et la plus progressive possible », estime le syndicat. Ce dernier « accueille positivement la **proposition d'augmenter l'aide à la protéine** », à condition que cette hausse ne soit que de 1 point » - soit passer de 2 à 3 % du premier pilier – « pour ne pas trop impacter les aides couplées, et donc les éleveurs. »

Surtout, la section de la Coordination rurale ne veut pas d'un modèle d'éco-régime « contraignant ou élitiste ». « Il est impensable de laisser 30 % de nos collègues sur le bord de la route. (...) Le calibrage de l'aide doit permettre de soutenir tous les agriculteurs. » Rappelant la rude compétition entre États membres et l'absence de valorisation des efforts par des prix rémunérateurs, le syndicat estime qu'il est « une fois de plus demandé aux agriculteurs de produire de la qualité française au cours mondial : c'est intenable ! »

## Une voie « certification » réservée au bio, reconnaissance de l'agriculture de conservation

Sur l'architecture de l'éco-régime, le syndicat propose d'abord de **réserver la voie certification à l'agriculture biologique**, « et uniquement à elle ». « Le bio a un cahier des charges strict, reconnu par l'Europe et, de plus, les producteurs valorisent économiquement ce label. » A contrario, « la Haute valeur environnementale va coûter cher aux agriculteurs et ils ne vendront pas plus cher leurs productions. De plus, la HVE 3 n'est pas atteignable dans une majorité de productions. »

France Grandes Cultures veut aussi **voir reconnue l'agriculture de conservation des sols** « ou toute autre pratique bénéfique pour l'environnement » au titre de l'éco-régime « pratiques de gestion agroécologique des surfaces agricoles »

De même, la section spécialisée considère que « **les couverts végétaux devraient être reconnus comme éléments éligibles** au titre des éléments favorables à la biodiversité dans le cadre de la mesure « diversité des cultures ».

Et le syndicat de rappeler : « La transition écologique ne pourra pas se réaliser sans une protection des agriculteurs, laquelle ne peut être assurée que par une Politique agricole réellement commune, qui régule ses marchés et les protège de prix extérieurs prédateurs. »

À lire aussi >> [Les propositions françaises inquiètent les producteurs de grandes cultures de l'AGPB](#)